

# Résumé Public du Travail de fin d'études

Le GIEC publiait il y a un an un rapport dans lequel étaient présentées les conséquences d'un réchauffement climatique d'1.5°C par rapport au niveau préindustriel. L'organisme international annonçait dans un même temps que les engagements pris lors des Accords de Paris (COP21) étaient insuffisants pour la limiter à 1.5°C la hausse de la température moyenne d'ici 2100. Une liste de directions était alors proposée parmi lesquelles figuraient l'importance des énergies renouvelables comme source d'électricité, associées à une baisse de la consommation énergétique globale.

Par ailleurs, le prix de l'électricité en France est en perpétuelle augmentation, conduisant certains consommateurs à trouver des solutions pour réduire leur consommation ou à sécuriser une partie de leur approvisionnement de cette hausse.

C'est dans ce contexte que l'on peut se demander en quoi l'autoconsommation photovoltaïque peut répondre aux enjeux environnementaux et satisfaire un nouveau modèle de consommation et comment développer cette offre au sein de la Business Unit ?

J'étudie dans un premier temps le contexte général entourant le développement assez récent de ce mode de production énergétique. Puis je me recentre sur le travail de développement de l'activité au sein de la Business Unit qui était la mission qui m'avait été confiée. Enfin, je procède à une étude de cas, présentant les différentes étapes de la vie d'un projet, de la phase de développement commercial jusqu'au contrat d'exploitation/maintenance du site.

L'autoconsommation est le modèle de consommation énergétique d'avenir. C'est une production locale, renouvelable, décentralisée et de plus en plus compétitive au regard du contexte actuel. Elle est simple à mettre en œuvre et le montage en tiers-investissement permet aux consommateurs de ne pas subir les conséquences d'un investissement qui les engage à long terme. Ce développement va permettre, comme envisagé dans les scénarios énergétiques des organisations mondiales comme le GIEC, de « solariser » le mix énergétique français et mondial et ainsi de diminuer les émissions de gaz à effet de serre par kWh.

De ce fait, de nombreuses entreprises souhaitent se positionner sur ce segment de marché. C'est le cas de la Business Unit Photovoltaïque et Stockage France de Bouygues Energies et Services. Dans le cadre de ma mission de stage j'ai donc dû me replacer dans le contexte réglementaire qui évolue sans cesse et tenté d'adapter les compétences existantes de la Business Unit en vue d'un positionnement sur le marché de l'autoconsommation photovoltaïque.



L'école de l'aménagement durable des territoires

